

COMMUNE DE CHARVONNEX
585 route du Chef-lieu
74370

Le Maire, Jean-François GIMBERT

HAUTE-SAVOIE

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°28/2021

Objet : travaux route de l'Eglise

LE MAIRE

Vu la demande de l'entreprise BORTOLUZZI SAS pour des travaux de reprise de conteneurs enterrés pour le compte de Grand Anancy Agglomération au niveau du PAV (point d'apport volontaire) du carrefour route de l'Eglise/RD 1203 ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des chargés de travaux ;

ARRETE

Article 1

Du 04/11/2021 au 30/11/2021 inclus, la circulation sur la route de l'Eglise sera perturbée.

Trois places de stationnement du parking où sont implantés les conteneurs seront condamnées.

Article 2

L'entreprise chargée des travaux mettra en place la signalisation appropriée et laissera un accès aux riverains et aux services de secours.

Article 3

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Affiché le
Notifié le

Certifié exécutoire le

Le Maire, Jean-François GIMBERT

Fait à Charvonnex, le 02/11/2021

Le Maire,




Jean-François GIMBERT